Quatorzième Année. -- N° 30 — 20 Centimes le N°. — Samedi 14 Mars 1874.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES:
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Cie, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — ..Départ..	5h10 matin	12h25 s	5h40 s
Mercuès.....	5 26	12 47	5 55
Parnac.....	5 39	1 7	6 7
Luzech.....	5 47	1 20	6 16
Castelfranc.....	6 3	1 43	6 37
Puy-l'Evêque.....	6 17	2 »	6 49
Duravel.....	6 27	2 14	6 58
Soturac Touzac.....	6 37	2 27	7 7
Fumel.....	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos.—Arrivée.	7 8	2 51	7 26

	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)
Monsempron-Libos. — Départ.	8h41 matin	5h19 soir	7h40 soir
AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	9 57
Monsempron-Libos. — Départ.	7h18 mat.	3h 3 soir	7h34 soir
PÉRIGUEUX.. — Arrivée.	10 58	5 46	11 6
BORDEAUX..... — .	3 28 soir	10 18	
RODEZ..... — .	9 34		
AURILLAC..... — .	9 42		
VIERZON..... — .	7 15	12 42 matin	7 53 m
PARIS..... — Arrivée.	12 39 m	4 39	3 4 s

	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
PARIS..... — Départ.	7h45	9h40	
BORDEAUX..... — .		10 30	
PÉRIGUEUX..... — .	6 50	1 45 soir	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36 matin	5 16	
AGEN..... — Départ.	5h50 matin	2h soir	6h10 soir
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	7 31

	Omnib. jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixtes
Monsempron-Libos. — Départ.	7h30 matin	9h30 matin	5h25 soir	7h50 soir
Fumel..... — .	7 37	9 37	5 37	7 57
Soturac Touzac... — .	7 50	9 49	5 53	8 10
Duravel..... — .	8 2	9 57	6 7	8 19
Puy-l'Evêque.... — .	8 11	10 6	6 20	8 28
Castelfranc..... — .	8 30	10 20	6 43	8 46
Luzech..... — .	8 44	10 32	7 2	9 »
Parnac..... — .	8 55	10 41	7 18	9 11
Mercuès..... — .	9 7	10 52	7 35	9 23
Cahors.... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 41

Cahors, le 14 Mars 1874

Le prince Impérial aura dix-huit ans, le 16 mars, c'est-à-dire lundi prochain. Il entrera, ce jour-là, dans l'âge de la majorité tel qu'il a été prévu par les constitutions de l'Empire.

A l'occasion de cette solennité, qui va chercher sur la terre d'exil, après tant de désastres, ce jeune prince né au lendemain de nos triomphes de Crimée, un assez grand nombre de pèlerins attachés à la cause impériale se rend depuis quelques jours en Angleterre.

Deux députés du Lot, M. le comte Joachim Murat et M. de Valon, viennent de partir pour assister à cet acte politique, qui s'accomplit en pleine liberté, au milieu du calme de l'Assemblée et du Pays.

La signification du voyage consiste dans la constatation de la majorité du prince Impérial. Les Français qui sont restés dévoués à l'Empire veulent annoncer à leurs concitoyens et à l'Europe, que le prince Impérial n'est plus sous la tutelle de l'Impératrice, et devient maître absolu de ses actions.

Il est indispensable de bien établir cette signification, car le parti conservateur tout entier est intéressé à ce que des fautes particulières, pouvant nuire à la cause commune, ne soient pas commises. Une revendication de l'Empire, dans les circonstances actuelles, produirait une scission profonde parmi les hommes d'ordre, dont les nécessités de la défense sociale doivent maintenir l'union.

Rien de plus naturel, pour les fidèles de la famille napoléonnienne, que de faire savoir à tous les citoyens, que le prince Impérial, devenu majeur, se tient à la disposition de la France, si la France veut le rappeler. Ils sont dans leur droit; mais il serait regrettable que le parti bonapartiste songeât à former un bataillon à part, qui certainement, ne résisterait pas aux efforts des autres partis réunis contre lui.

Depuis la division momentanée du scrutin du 19 novembre, le parti bonapartiste a soutenu dans plusieurs scrutins importants, non-seulement le maréchal Mac-Mahon, mais un cabinet composé d'hommes qui, à vrai dire, ne sont pas sympathiques au passé impérial, à l'exception de M. Magne. Cette politique est bonne, et il est manifeste qu'en ce moment la France laborieuse n'en veut point d'autre.

En notre qualité de conservateur, et ne voulant nous placer présentement que sur le terrain de l'ordre, nous avons la conviction que l'immense majorité ne demande que l'organisation régulière et la consolidation du septennat. Garantir le présent et réserver l'avenir sous un gouvernement neutre, tel est le seul système qui puisse aujourd'hui nous protéger contre deux alliés impitoyables pour la France, le démagogue radical et le soldat Prussien.

Conformément à la dépêche que nous avons publiée avant-hier, M. de Broglie a déposé le projet de loi, depuis longtemps attendu, qui proroge les pouvoirs des conseils municipaux. Il résulte des considérations développées dans l'exposé des motifs dont le vice-président a donné lecture, que cette prorogation pourrait bien durer jusqu'au premier janvier 1875, terme extrême. L'urgence a été votée à la presque unanimité. Il est évident que la nouvelle loi municipale et la nouvelle loi électorale doivent être votées avant qu'il soit procédé au renouvellement des conseil municipaux.

Revue des Journaux

Etoile belge.

(Correspondance parisienne adressée à ce journal).

L'interpellation de M. Christophle a donné à M. le duc de Broglie l'occasion de s'assurer encore une fois de la majorité. Cette majorité lui est définitivement acquise pour le reste de la session, et peut être pour la durée entière de l'Assemblée actuelle. La raison en est bien simple : personne n'est plus identifié que M. le duc de Broglie avec la prorogation, avec ce que l'on nomme le septennat. C'est son œuvre, et il est assez naturel qu'on lui permette de la défendre et de tirer du fruit tout ce qu'il peut contenir.

Le fait considérable aux yeux du pays, c'est la présence au pouvoir pour un temps relativement assez long d'un chef militaire qui assure l'ordre ; le fait considérable dans l'Assemblée, c'est la neutralisation politique de la majorité, ou plutôt la subordination des questions politiques à la question de conservation sociale. Or, il est incontestable qu'il ne s'est pas trouvé un homme d'Etat à la Chambre qui comprît aussi simplement, aussi nettement que le duc de Broglie ce qui semble être devenu le seul besoin actuel du pays. On peut dire de ce pays qu'il n'est traversé en ce moment que de courants négatifs ; il sait bien mieux ce qu'il ne veut pas que ce qu'il veut. Ah ! si un courant déterminé, positif se déclarait, si l'opinion publique se prononçait énergiquement dans un sens défini, l'opinion publique, ou entraînerait rapidement l'Assemblée, ou triompherait de l'Assemblée.

Mais il n'en est pas ainsi ; et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est cette sorte de malaise qui travaille tous les partis. Il n'en est pas un qui n'affiche plus de joie qu'il n'en éprouve ; il n'en est pas un qui ne soit obligé de se contenter des plus modestes triomphes ; et réciproquement, il n'en est pas un qui ne cherche à grandir à l'excès les triomphes des partis voisins pour en faire un épouvantail. Le ton de toute la presse est en quelque sorte forcé.

Les bonapartistes jubilent parce que dans un discours des plus fades, où il y a beaucoup plus d'adjectifs que de substantifs, M. Ollivier a placé le panégyrique de Napoléon III ; les anti-bonapartistes jubilent parce que M. Guizot a rappelé à M. Ollivier son cœur léger, et parce que l'Académie a ajourné indéfiniment une fête académique qui n'aurait eu que peu de lauriers.

Les alarmistes crient que tout est perdu, que l'Empire va revenir parce qu'on donne de l'avancement à des percepteurs qui ont servi avant le 4 septembre. Les journaux de l'Empire font la grosse voix : le *Figaro* invoque Pavia, les légitimistes purs attendent un miracle ; les journaux républicains enregistrent avec orgueil l'élection de M. Lepetit, mais n'osent guère triompher de celle de Ledru-Rollin. Il y aura encore deux élections partielles, après quoi ce sera fini ; la nouvelle loi électorale entrera en vigueur. L'Assemblée restera donc ce qu'elle est aujourd'hui et c'est toujours dans ses rangs qu'il faut chercher les éléments de la solution politique.

On a beau dire qu'elle est usée, qu'elle est mécontente, qu'elle doute d'elle-même. Il faudra bien qu'elle fasse avant de disparaître ce qu'on pourrait nommer les lois nécessaires ; elle a promis au maréchal les lois constitutionnelles, il faut qu'elle tienne sa parole. Elle les fera peut-être d'autant plus sages qu'elle les fera sans entraînement, sans engouement, presque à regret. Nous nous méfions de l'enthousiasme législatif. Ce fut un vote enthousiaste qui porta M. Thiers au pouvoir exécutif ; un vote enthousiaste salua le Pacte de Bordeaux. Qu'est devenue toute cette flamme et que sont devenues les espérances de ce temps ? D'autres espérances se sont depuis envolées ; nous restons en face d'une réalité froide, dure et sévère ; nous n'avons qu'une chose à faire, tenir debout la France, lui donner un organisme politique qui lui permette de vivre. Tous ceux qui s'aventurent hors de ce programme risquent de n'embrasser que des chimères.

D'autres pays que la France se sont vus privés, à un moment donné, de ce qui était leur force, leur gloire et leur espoir ; ils ne se sont pas abandonnés ; la France elle-même a traversé des jours affreux ; qu'on se souvienne seulement du lendemain de l'assassinat de Henri IV. Au reste, le bon sens de la nation se montre dès ce moment ; la nation croit encore à elle-même et à son propre crédit. Toute l'épargne se jette sur la rente française, c'est là un bon symptôme ; c'est le signe qu'au-dessus des partis, il y a un pays qui a foi dans son avenir et qui ne désespère pas de ses forces.

Journal de Paris.

M. Ledru-Rollin a fait lundi son entrée à l'Assemblée. Il y avait vingt-cinq ans qu'on ne l'avait aperçu assis sur un siége de député. C'est le 13 juin 1849 qu'après s'être échappé par un vasistas du Conservatoire des Arts-et-Métiers il a quitté Paris et enfin la France pour se réfugier à Londres. C'est le 9 mars 1874 qu'il rentre dans la vie parlementaire et qu'il recommence sa carrière politique interrompue pendant un quart de siècle.

Un quart de siècle !

Dans le temps où nous sommes, l'homme public qui reparaît sur la scène politique et parlementaire après vingt-cinq ans d'absence volontaire ou forcée, trouve tout changé autour de lui : les hommes et les choses, les caractères et les idées, les procédés et les écrits. Il ne peut plus avoir ni le sentiment juste de la situation, ni la mesure exacte de ce qu'il doit faire et de ce qu'il doit dire. Il doit se sentir enfin dépaysé, à son banc de député, comme un ressuscité qui reviendrait de l'autre monde sur cette terre.

Il y a déjà dans l'Assemblée actuelle un exemple de l'influence qu'exerce sur la situation personnelle des hommes politiques qui reparaissent tardivement sur la scène parlementaire, cette longue disparution de la vie publique.

En 1848, M. Crémieux était une autorité. Il jouait un rôle important ; il avait le prestige que donne l'éloquence ; il était au premier rang dans l'opposition, la veille du 24 février et le lendemain il occupait l'une des premières positions dans le gouvernement provisoire où il exerçait un légitime ascendant.

Le coup d'Etat fit rentrer, comme homme public, M. Crémieux, dans l'ombre. Depuis quelque temps, il essaie d'en sortir. Il est membre de l'Assemblée actuelle. C'est à peine si en dehors on sait qu'il existe encore. Il n'y est plus que son propre fantôme. C'est un monde si différent de celui où il a vécu et brillé, comme député, pendant un grand nombre d'années, qu'il y a perdu jusqu'à son talent de parole. Il y est sans la moindre influence ; il n'y a ni autorité, ni prestige : il n'y joue aucun rôle.

Il pourrait bien en arriver autant à M. Ledru-Rollin.

M. Ledru-Rollin avait surtout un tempérament qui s'harmonisait avec les temps et les circonstances, les positions et les intérêts qui ont fait de lui le chef de la Montagne, le tribun de la Révolution et la personnification de la République. Dans son parti, il représentait la force et l'action.

Le procédé n'est plus le même, le but aussi est changé. Les radicaux de 1874 ne ressemblent pas aux jacobins de 1848. Ce sont d'autres aspirations et d'autres convoitises. La question politique est reléguée au second plan ; la question sociale a pris le pas sur elle. Les doctrinaires de la République ont perdu leur influence sur les classes ouvrières. L'Internationale les a dépassés et seule elle les fait mouvoir à son gré.

Sans point d'appui au dehors M. Ledru-Rollin, à son tour, ne sera plus dans l'Assemblée que l'ombre de lui-même. Les procédés d'attaque qu'il avait l'habitude d'employer ne sont plus de mise ; il sera malhabile à se servir des nouveaux.

On annonce déjà que le nouvel élu de Vaucluse se propose de paraître très rarement à l'Assemblée. C'est ce qu'il a peut-être de mieux à faire pour conserver quelque temps un reste de prestige aux yeux du parti révolutionnaire.

Liberté.

Sous ce titre : *les Elections au Reichstag*, un jeune publiciste, de beaucoup de talent, et qui possède à fond les hommes et les choses de l'Allemagne du Nord, ayant eu le courage, au lendemain de la guerre, d'aller planter sa tente au milieu de nos vainqueurs, afin de les étudier chez eux, dans leur vie de tous les jours, politique, sociale, même intérieure, M. Ernest Lavisse vient de faire paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* une très-intéressante étude sur les forces relatives des partis au nouveau Parlement. Ce n'est pas un début que ce travail ; il fait suite à plusieurs

articles auxquels la *Revue des Deux-Mondes* a déjà donné l'hospitalité : *les partis socialistes* (15 septembre); *une Visite au Parlement d'Allemagne* (1er novembre); *l'Emigration allemande* (1er janvier), etc. Nous croyons devoir appeler sur ces différents articles l'attention de nos lecteurs ; ils trouveront, dans le dernier notamment, toutes sortes de bonnes raisons de ne pas désespérer de l'avenir en présence du résultat inespéré des dernières élections.

« Une majorité de circonstance, une minorité irréconciliable, voilà le Parlement d'Allemagne, conclut M. Lavisse. Tant que durera l'état actuel, la véritable politique est impossible dans le nouvel empire, ou, pour mieux dire, l'empire n'est pas achevé. »

Ainsi soit-il ! et Dieu sauve la France !

Nous appelons toute l'attention du public sur la conversation suivante du prince de Bismarck avec M. Maurice Jokai, romancier de renom et rédacteur du journal hongrois le *Hon* (la *Patrie*). Cette conversation, traduite du hongrois en allemand par la *Presse* de Vienne, vient d'être mis de l'allemand en français par le *Journal des Débats*. C'est la version de ce dernier journal que nous donnons ci-après :

UNE CONVERSATION DE M. DE BISMARCK.

Une audience me fut accordée pour neuf heures du soir. Il arrive que le prince en donne après minuit. L'hôtel qu'il habite est le plus modeste de Wilhemstrasse; on sonne pour entrer comme chez un simple particulier, et l'on est introduit dans une antichambre éclairée par une seule lampe. Après avoir traversé deux chambres, on arrive au cabinet de travail, qui sert à M. de Bismarck de salon de réception. L'ameublement est simple. Dans une encoignure se trouve un lit de repos sous lequel est couché un gros chien du mont Saint-Bernard ; près de la fenêtre se voit un coffre-fort, et au milieu de la chambre une table-bureau à laquelle « l'homme de fer » est assis.

Le prince qui m'a fait l'effet, pour la figure, le port et la stature, d'un vieux palatin hongrois, ne m'a pas laissé terminer la salutation que j'avais l'intention de lui adresser. Après s'être étonné de me voir plus jeune qu'il n'avait cru, il m'a fait asseoir de l'autre côté de la table, est allé prendre dans le coffre-fort un paquet de cigares et m'en a offert un, puis, après une interruption causée par l'entrée de la princesse et de sa fille qui allaient au bal de la cour, il a pris la parole et dit :

Il est nécessaire qu'il existe au milieu de l'Europe un Etat solide comme la monarchie austro-hongroise. Je l'avais déjà recoonu lorsque je me suis hâté de conclure la paix de 1866, au déplaisir de beaucoup de nos amis. Les races hongroise et allemande sont appelées à dominer politiquement au-delà et en deçà de la Leitha ; les autres races fournissent aussi de bons soldats, mais les premières, qu'une histoire commune relie avec elles, possèdent surtout la capacité administrative, les connaissances politiques, l'intelligence et la fortune.

La création de petits Etats fondés sur la nationalité est impossible à l'orient de l'Europe ; il faut donc maintenir le dualisme austro hongrois. Votre histoire et celle de l'Autriche, dans la guerre même, se confondent ; si les deux Etats ont combattu l'un contre l'autre, ils sont maintenant appelés à se défendre mutuellement, voilà ce que vous avez à faire, voilà ce que les Etats voisins ne sauraient accomplir.

Est-ce que l'Allemagne a besoin d'annexer de nouvelles provinces minées par la domination religieuse ? Nous avons encore de bons amis qui nous soupçonnent de vouloir annexer les Etats héréditaires autrichiens. Que Dieu nous en garde ! Nous avons déjà assez à faire avec l'Alsace et la Lorraine et avec l'affaire des frontières dans schleswigeoises, et si des considérations géographiques ne l'eussent exigé, nous n'aurions jamais annexé à l'Allemagne un empan de terre habité par des Français. Ce sont des ennemis à jamais irréconciliables et sauvages, oui, sauvages, car chez eux, les cuisiniers, les tailleurs et les perruquiers exceptés, on découvre l'indien peau-rouge... Si nous pouvions nous en délivrer et nous défaire d'une façon satisfaisante quelconque de ce mal que nous nous sommes donné ! Cela serait bon, tandis qu'il ne vaudrait rien que nous aspirions à gouverner ces Autrichiens qui viennent en pèlerinage à Berlin. Et que ferions-nous de Vienne comme ville frontière ? Vienne et Pesth sont destinées à devenir de riches centres de civilisation et de commerce en Orient, et tout ministre allemand qui songerait à s'emparer d'une partie du territoire autrichien, serait mur pour la corde. En ce qui me concerne, je serais capable de faire la guerre aux provinces autrichiennes qui voudraient « à toute force » venir à nous. Personne, autant qu'il est permis de prévoir l'avenir, ne touchera de longtemps à la monarchie austro-hongroise.

L'entente entre la Russie et la monarchie austro-hongroise, grâce aux efforts de la diplomatie allemande qui l'a préparée, s'est enfin établie.

Le choix nous aurait été difficile, dans le cas où nos deux bons amis se seraient trouvés en désaccord. Nous sommes maintenant alliés, non comme du temps de la Sainte-Alliance, pour opprimer les peuples, grâce à l'entente des souverains, mais pour rendre les premiers heureux, d'un bonheur durable, en leur assurant la paix et le développement libéral.

Votre roi (l'empereur François-Joseph) est dès à présent un monarque entièrement populaire et fort aimé en Hongrie ; autour de lui se serrent fidèlement toutes les races.

Soyez convaincu que cette entente d'où dépend votre avenir ne sera troublée par aucune influence extérieure. Quiconque voudrait porter atteinte à la paix de l'Autriche-Hongrie trouverait l'Allemagne devant soi.

Mais personne n'a intérêt à vous attaquer. Pourquoi la Russie le ferait-elle ? Son territoire, du Japon à la Baltique, est si étendu, que la Galicie ne l'augmenterait que fort peu. Elle continue en Asie ses guerres de conquête pour occuper ses mécontents. Le Caucase a nui à la Russie. Elle ne pourrait occuper que la partie de la Galicie qu'habitent les Ruthènes, ces deux millions et demi de demi-barbares. Quel besoin a-t-elle de cette population? C'est déjà assez pour elle de russifier les trois millions d'habitants d'origine allemande que renferment les provinces baltiques, ce qui encore ne lui est d'aucun profit. Les Allemands, mes compatriotes, sont gens très travailleurs, vertueux, persévérants, honnêtes et économes ; mais, s'ils deviennent un jour Russes, ils perdront leurs bonnes qualités et prendront, en les portant au maximum, les défauts des Russes. Je suis allé souvent à la chasse quand j'étais en Russie ; souvent a retenti à mon oreille le proverbe : Quand le Russe vole, il prend ce dont il a besoin pour un jour ; mais si l'Allemand vole, il s'approprie suffisamment du bien d'autrui pour que ses enfants même aient au delà de ce qu'il leur faut pour le lendemain.

La Russie n'a plus de conquêtes à faire en Europe : elle a chez elle assez à conquérir. C'est une fable ridicule que les bruits d'annexion de la Transylvanie par les Russes ou par qui que ce soit avec leur appui. En Orient aussi (j'avais parlé de la question d'Orient) ils n'ont pas de territoire à acquérir. Que feraient-ils de Constantinople, si on le leur donnait ?

Et comme je faisais observer que, dans ce cas, l'agitation nationaliste, que tout le monde regardait comme l'œuvre de la Russie, viendrait à cesser :

Il faut que vous sachiez qu'il y a deux politiques russes : l'une se fait à Saint-Pétersbourg, l'autre à Constantinople. A peine un ambassadeur est-il arrivé dans cette dernière ville qu'il devient fou comme ceux qui l'entourent et qui ne cessent, par pure antipathie réciproque et jusqu'à ce qu'ils soient rappelés, de se contrecarrer, d'intriguer, de médire et de faire de la grande politique, comme s'ils étaient seuls chargés de ce soin. Si les intrigues russes causent chez vous des complications, elles ne peuvent venir que de Constantinople et non de Saint-Pétersbourg, leur caractère n'est, par conséquent, pas sérieux. Le czar et son gouvernement veulent réellement le maintien de l'entente.

Je me permis ici d'exprimer mes craintes pour le cas où un changement de règne se produirait.

Croyez-le, répondit le prince, l'héritier du trône suivra la même politique que le czar actuel, et celui-ci est un père de famille excellent, aimant la paix et le repos, qui ne songe aucunement à faire des expéditions à la Tamerlan ou à la Napoléon, ou à exécuter le testament de Pierre-le-Grand, et qui se tient pour satisfait s'il peut vivre heureux dans le cercle de sa famille.

De ce côté-là, vous n'avez donc rien à craindre. Le seul homme qui puisse actuellement troubler la paix de l'Europe, c'est le Pape. Vous n'êtes pas catholique, n'est-ce pas ?

Je répondis que j'étais un entêté protestant et que, d'ailleurs, les catholiques de Hongrie étaient des gens éclairés parmi lesquels il serait impossible de faire naître une guerre religieuse. Là dessus, M. de Bismarck me communiqua l'opinion qu'il avait du Pape, disant que cela pouvait rester entre nous, et termina cette partie de la conversation en disant : « Nous ne savons pas, du reste, ce qu'est, en fin de compte, le Pape. »

A ce moment, le secrétaire du prince entra avec un paquet de pièces à signer. Je pris congé. Pendant la conversation M. de Bismarck n'avait cessé de tenir deux crayons d'une telle longueur, qu'ils auraient pu servir de cannes. En déclarant qu'il n'avait aucune intention d'annexer les provinces autrichiennes, il avait dit, en montrant l'un de ses crayons : « Nous ne pensons pas seulement à occuper long comme cela d'un territoire étranger quelconque. » — Je n'ai pu m'empêcher de penser que le crayon aurait mesuré sur une carte la distance de Berlin à Trieste.

Informations

On écrit de Lyon : que, ces derniers jours, le cercle catholique des ouvriers de la Croix-Rousse invita M. Ducros, préfet du Rhône, à une de ses réunions du dimanche.

Des chants et une comédie firent les frais de cette soirée.

Enchanté de l'accueil et de la cordialité des braves gens qu'il était venu visiter, le préfet voulut voir les autres cercles de la ville.

La tournée finie, il remercia les ouvriers du plaisir qu'il avait pris auprès d'eux.

Mes chers amis, leur dit-il, je voudrais vous recevoir aussi chez moi, dans ma famille. Malheureusement ma table est trop petite pour que je puisse vous avoir tous. Sur trente-deux places dont je dispose, il y en aura cinq pour ma famille, cinq pour vos aumôniers, cinq pour vos présidents et dix-sept pour les camarades que vous voudrez bien me déléguer. Ma femme vous accueillera comme ses enfants ; vous verrez ma fille qui, elle aussi, fait de la musique, et mon fils, élève à l'Ecole polytechnique, qui rabote la science comme vous la matière. Venez !

Dès le lendemain, le préfet avait les noms des dix-sept élus et les invitations étaient lancées au nom de tous. C'était mardi la fête. Les salons splendidement éclairés étaient décorés des plus belles fleurs et des plantes les plus rares, que les serres de la Ville avaient fournies. Dans la salle à manger la table étincelait, merveilleusement chargée de fleurs, de verdure et de mets.

A six heures et demie, toute la famille Ducros attendait ses invités.

Mme Ducros, entre ses deux enfants, souriait aux arrivants et leur adressait de ces mots heureux qui vont au cœur.

Chaque cercle venait conduit par son aumônier. Les convives étaient bien de vrais travailleurs... qui travaillent. Ce qui frappait chez eux, malgré ou peut-être à cause de leurs vestons courts, c'était leur bonne tenue, l'absence d'embarras, tant ils se savaient dans une maison hospitalière et amie ! Enfin leurs physionomies franches et ouvertes.

On s'est mis à table. Vous savez si le menu était soigné. Aussi quels coups de fourchettes !

Au dessert, M. Magnien, vice-président du cercle Saint-Georges, a porté un toast au Préfet.

On raconte que M. Léon Gambetta est parfaitement décidé à ne pas abandonner son sceptre entre les mains de M. Ledru-Rolin. Il ne cache pas, en petit comité, son aversion contre l'ancien tribun, qu'il accuse d'avoir perdu par ses fautes la République de 1848.

De son côté, M. Ledru-Rollin ne dissimule pas, entre intimes, son peu d'enthousiasme pour l'ex-dictateur. Il se flatte de prendre la direction de la gauche, et de ne faire au centre gauche que juste les concessions nécessaires. Cette nouvelle attitude a déjà porté le trouble dans les rangs de la gauche.

Certains députés républicains modérés s'expriment en termes énergiques, dans la galerie des Tombeaux, sur la prétention de M. Ledru-Rolin.

On lit dans l'*Union* :

Les bruits persistants qu'on fait circuler au sujet d'une maladie dont M. le comte de Chambord aurait été atteint nous obligent de rompre le silence.

M. le comte de Chambord est en ce moment à Vienne, et tous les visiteurs qui ont l'honneur d'être reçus par lui peuvent affirmer que sa santé n'a pas subi la plus légère altération.

Le télégramme suivant a été communiqué à plusieurs journaux :

M. Emile Ollivier, 17, Desbordes-Valmore, près Paris, Passy.

C'est avec émotion que j'ai lu l'éloquent passage de votre discours qui rend hommage à l'Empereur, et je vous en remercie.

PRINCE IMPÉRIAL.

Chislehurst.

La santé de l'Empereur Guillaume laisse beaucoup à désirer, et le prince impérial aurait pris en main un certain nombre d'affaires dont, jusqu'à présent, son père avait eu l'habitude de s'occuper.

M. de Bismarck est de nouveau souffrant de ses névralgies. Il paraît que la récente victoire remportée par le chancelier dans le Parlement avec une majorité relativement minime a quelque peu affecté son système nerveux. La *Liberté* a reçu à cet égard la dépêche suivante :

Le prince de Bismarck est décidément très malade; on n'a aucune espérance qu'il puisse prendre part aux affaires publiques d'ici longtemps.

Le *Gaulois* a publié une pétition que M. de Kératry vient d'adresser à l'Assemblée nationale à propos des conclusions du rapport de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale qui ont trait au camp de Conlie et à l'armée de Bretagne. Ce journal ajoute, à la suite de cette publication, qu'il sait de source certaine que la droite est résolue à demander l'urgence sur cette pétition, et que deux députés, qu'il ne peut pas nommer encore, doivent la soutenir à la tribune.

Voici les conclusions du rapport de M. de Kératry :

L'Assemblée nationale, considérant que M. Gambetta, ancien ministre de la guerre et de l'intérieur, présent aux armées et ayant dirigé les opérations militaires, est convaincu de ne pas avoir voulu armer les mobilisés bretons, déclare que M. Gambetta a sacrifié les intérêts de la défense nationale à ses desseins politiques.

Chronique locale

et méridionale.

Le Conseil municipal se réunit ce soir. La question du casernement est certainement le but de cette réunion. L'issue de la délibération n'est pas douteuse et les propositions du ministre seront favorablement accueillies.

En cela, le Conseil municipal de Cahors suivra l'exemple de celui de Montauban qui, réuni jeudi soir pour une cause semblable, a adopté en principe les propositions financières faites par l'Etat en spécifiant, toutefois, « que les dépenses de la ville ne dépasseront, dans aucun cas, les 300,000 fr. déjà votés par le conseil.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résolutions prises par notre conseil municipal.

Hier vendredi, un colonel de génie est arrivé à Cahors, et s'est rendu avec M. le Préfet et la commission du casernement sur les terrains destinés à l'agrandissement de la caserne actuelle. Il est reparti aujourd'hui à midi.

Le sieur B, facteur à Cahors, s'est suicidé vendredi matin en se déchargeant un pistolet dans la bouche. On attribue cet acte de désespoir à l'état maladif de B. qui lui rendait souvent son service impossible.

Melle Agar, la célèbre tragédienne que tout le monde connaît, joue dimanche à Montauban *Britannicus*. Melle Agar, a reçu à Cahors un accueil trop sympathique, pour ne pas nous donner une deuxième fois le plaisir de l'entendre.

EXPOSITION VINICOLE A LONDRES.

Voici une note extraite des renseignements officiels, que nous portons à la connaissance des intéressés :

4me *Exposition universelle à Londres*

du 1er mai au 31 octobre 1874.

VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX.

« Un commissariat général a été institué à *Paris, hôtel de Cluny, rue du Sommerard*, où les exposants trouveront tous les renseignements qui peuvent leur être utiles, et où doivent être adressées, *sans délai*, toutes les demandes d'admission. Un bureau spécial, *fonctionnant à titre absolument gratuit*, sera organisé à Londres, par le commissaire général, pour veiller aux intérêts des exposants, faciliter leurs relations avec le public anglais, procurer la vente des produits et le recouvrement des fonds.

« Les exposants peuvent s'adresser aussi, pour se faire représenter, à M. Chevalié, avenue de la Grande-Armée, 86, à Paris. »

Nous croyons faire une œuvre utile en publiant ces indications, et surtout en enga-

geant les producteurs de vins de notre département à profiter de cette occasion pour essayer d'établir des relations directes avec les consommateurs anglais, qui ne sauraient manquer d'apprécier le mérite de nos excellents vins.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES.

Présidence de M. l'abbé LE CAMUS, Directeur trimestriel.

Extrait du Procès verbal de la séance du 9 mars.

On dépose diverses publications de la Société agricole du Lot, et de la Société scientifique et littéraire d'Agen.

Dans un mémoire dont il est donné lecture, M. Sawicki, docteur ès-sciences, expose une théorie dans laquelle il admet l'existence d'un corps gazeux très-dense produit par l'agglomération des molécules de l'éther qu'il suppose pondérable et dans un mouvement continuel de vibration. Ce corps, qu'il nomme matière chaotique, formerait en se concentrant les nébuleuses, origine de nouveaux systèmes solaires et planétaires. Tous les astres à leur tour, après avoir passé par les diverses phases d'une existence plus ou moins longue, se transformeraient en matière chaotique et ensuite en éther.

On adopte la composition du bulletin du 1er trimestre 1874.

M. Calmon présente le dessin des peintures murales découvertes récemment à la cathédrale de Cahors.

La Société n'étant pas en nombre pour procéder à la nomination d'un directeur trimestriel, l'élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. Malinowski dépose quelques échantillons d'oxyde de manganèse trouvé à Labastide-du-Vert.

On emploie actuellement ce minerai lorsqu'il se présente sous un état de pureté convenable, dans la fabrication du verre blanc, dans la préparation de l'oxygène et dans la fabrication en grand de la fonte d'acier.

Ordre du jour à la séance de lundi, 16 mars :

1° Scrutin définitif pour la nomination d'un directeur trimestriel ;

2° *La Flore du Lot*, par M. Lebœuf ;

3° *L'Octroi de Cahors au 17e siècle*, d'après les manuscrits de la bibliothèque de cette ville.

Le Secrétaire,
POUZERGUES.

Le jeune Vidal (Louis), vient de composer un album représentant les principaux monuments du Lot, qu'il va faire loter. Cet artiste, qui s'est formé presque seul dans l'art du dessin, vient de recevoir des encouragements pour son travail de la part de la Société des études du Lot ; il espère que le public accueillera favorablement son œuvre et l'encouragera à continuer de se perfectionner dans un art pour lequel il montre de très grandes dispositions.

La *Liberté* a reçu de Bordeaux la dépêche suivante :

M. le vice-amiral Larrieu ne sera pas le seul candidat conservateur dans la Gironde. Les comités bonapartistes du département ont offert la candidature au général Bertrand, fils du général Bertrand, comte du premier empire et compagnon d'exil de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. Le général a accepté. Sa profession de foi très nette en ce qui concerne l'appel au peuple, mais nullement hostile au septennat, assure-t-on, sera prochainement publiée.

Nous espérons que cette nouvelle ne se réalisera pas, et que les bonapartistes réfléchiront avant de diviser le parti conservateur. Ce serait là pour eux une grave responsabilité. Du reste, M. le vice-amiral Larrieu vient de publier sa profession de foi. C'est un document court mais très net. M. le vice-amiral Larrieu se place sur un terrain où peuvent se rencontrer les hommes d'ordre de tous les partis : la défense du septennat. Voici en quels termes est conçue cette circulaire :

Chers concitoyens,

Des électeurs de la Gironde ont pensé que mon nom pouvait rallier autour de lui les conservateurs trop souvent divisés devant les radicaux qui ne se divisent jamais ; ils ont cru que je pouvais les aider ainsi à défendre énergiquement le pouvoir septennal du maréchal de Mac-Mahon, fondé par l'Assemblée souveraine. Devant l'accomplissement d'un tel devoir, toute hésitation eût été coupable.

Avez-vous besoin de me demander une profession ?

Enfant de la Gironde, officier de la marine, j'ai servi mon pays à des époques glorieuses de son histoire ; mes services publics vous disent assez qui je suis, et ce que vous pouvez attendre de moi.

E. LARRIEU, vice-amiral.

La magistrature et le tribunal civil de Toulouse viennent de faire une cruelle et sensible perte. M. Degrand, président du tribunal, est décédé mercredi à 2 heures du matin, à l'âge de 67 ans, après une longue et douloureuse maladie.

CALENDRIER DU LOT. — *Mars.*

DAT.	JOURS	FETES	FOIRES.
15	Diman.	*Lætare.*	
16	Lundi.	s Abraham.	Figeac, Prayssac, Cornac.
17	Mardi.	s Patrice.	St-Matré.
18	Mercr.	s Patricat.	Lalbenque, St-Caprais, Caniac, Rudelle.
19	Jeudi.	s Joseph.	Duravel, Béduer.
20	Vend.	s Archipe.	Bach, Catus, Meyronne, Salviac.
21	Samedi	s Benoît.	Labastide-du-Haut-Mont.

P. L. ..... le 3, à 5 h. 12 du matin.
D. Q. ..... le 11, à 9 h. 24 du matin.
N. L. ..... le 18, à 4 h. 35 du matin.
P. Q. ..... le 24, à 10 h. 22 du soir.

Périgée, le 18. — Apogée, le 5.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 14 mars 1874.

Naissances.

Mercadié (Louise), rue des Boulevards. — Miquel (Marie), à Cabazac. — Delbrel (Daniel), rue Portail-au-Vent. — Soupa (Marie), aux Mathieux. — Cotté (Joseph-Marie-Louis), quai Ségur. — Souilhac (Isabelle-Antoinette-Pétronille-Maria), rue St-James. — Avalon (Marie-Jeanne), naturelle, rue Flourens. — Contival (Louise), rue Nationale.

Mariages.

Paganel (Jean) et Cavaillé (Jeanne).

Décès.

David (Jean-Louis), propriétaire et ancien commissaire de police, 61 ans, rue Soubirous. — Dellard (Marie), cultivatrice, 73 ans, rue du Boulevard. — Gaillard (Pierre), commis, 19 ans, place de la Halle. — Barrès (Jean-Léon), facteur des postes, 43 ans, rue St-Pierre.

Bulletin Vinicole

Dans le Bordelais, la stagnation des affaires continue avec un persistance désespérante, aussi la baisse s'affirme-t-elle tous les jours. On offre à 600 et 650 francs des vins dont on demandait 800 francs et qui ont été payés, il y a quelques mois, 750 francs, soit une baisse de 100 francs environ par tonneau, de 25 fr. par barrique ou de dix francs par hectolitre.

Il règne à Béziers, dans l'Hérault, une certaine animation motivée par l'expédition des marchandises achetées à terme, dès le début de la campagne.

Quant aux affaires courantes, non-seulement elles n'ont point d'importance, mais encore, celles qui sont traitées à de rares intervalles se font en baisse, ce qui démontre l'irrémédiable faiblesse de la situation. Verrons-nous ajouter-on, comme en 1862 le vin perdre à la fin de la campagne 50 pour 100 du prix côté au début ? — Nous ne le croyons pas, mais il est certain cependant que si le printemps se passe sans gelées, et la floraison sans coulure excessive, les cours devront subir une rude réduction.

A Pezénas la baisse de 5 francs par hectolitre, 35 franc par muid, est aujourd'hui un fait acquis et sans discussion.

Dans l'Aude, on signale toujours une stagnation déplorable des affaires, on vent bien à de rares intervalles quelques petites parties de vins, mais toutes avec des concessions de prix.

Malgré la nullité des affaires en Provence, particulièrement dans le département du Var, les cours semblaient vouloir rester fermes. Depuis quelques jours cependant les propriétaires-détenteurs commencent à offrir leur vin en baisse de quelques francs par hectolitre.

Dans le Mâconnais et le Beaujolais, la baisse persiste : de 3 francs elle a fait 5 francs, et elle est actuellement de 10 francs par pièce de 215 à 220 litres et on ne sait si elle s'arrêtera là.

Dans l'Aube, aux Riceys, malgré la faibless de la récolte, qui, dans ce département, n'a pas dépassé 49,224 hectolitres, les vins sont en baisse d'environ 10 francs par pièce de 220 litres. Ce qui se vendait 105 francs ne vaut plus aujourd'hui que 90 et 92 francs, et on en trouverait même au-dessous de ce prix. On assure que si le calme continue, les cours ne tarderont pas à descendre à 80 francs. Dans la vallée de l'Ource et de la Seine, les vins se traitent à ce prix.

On peut déduire des différentes opinions qui précèdent que si aucun sinistre ne se produit, la baisse pourra se faire dans des proportions importantes.

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 12 mars.

Bœufs, 1 fr. 54 à 1 fr. 82;
Vaches, 1 fr. 32 à 1 fr. ; 65
Taureaux, 1 fr. 25 à 1 fr. 60;
Veaux, 1 fr. 80 à 2 fr. 30;
Moutons, 1 fr. 75 à 2 fr. 12 ;
Porcs gras, 1 fr. 22 à 1 fr. 50 ;
Vente active pour le gros bétail.

Dernières nouvelles

Paris, 12 mars, 7 h. soir.

Assemblée nationale. --- L'Assemblée ouvre la discussion relative aux raffineries.

Le rapporteur, M. Chesnelong, soutient la résolution de la commission.

Le ministre du commerce s'associe aux déclarations de M. Chesnelong. Il ajoute que le gouvernement va engager des pourparlers préliminaires avec les autres puissances.

L'amendement de M. Villain demandant l'exercice des raffineries à partir du 1er août 1874 est rejeté.

M. Dumont soutient l'amendement de M. Pouyer-Quertier qui établit l'exercice des raffineries à partir du 1er juillet 1875.

M. Chesnelong le repousse.

M. Pouyer-Quertier rapelle que le gouvernement a adhéré en principe à son amendement. Il faut que les négociations annoncées commencent immédiatement.

M. Chesnelong dit que le ministre du commerce vient de déclarer que les négociations s'ouvriront incessamment.

Après une courte discussion, M. de Caze maintient l'adhésion de Magne à l'amendement de M. Pouyer-Quertier ; il accepte toutefois la résolution de la commission.

M. Pouyer-Quertier demande que son amendement soit joint aux résolutions de la commission.

M. Chesnelong repousse l'adjonction au nom de la commission.

L'amendement de M. Pouyer-Quertier est finalement adopté par 386 voix contre 280.

On lit dans le *Journal de Paris :*

M. le ministre de la guerre n'a pas adressé de circulaire aux officiers de l'armée pour lour interdire de prendre part à la manifestation qui doit avoir lieu le 16 à Chislehurst en l'honneur de l'avènement du prince impérial à sa majorité politique.

Deux généraux, anciens aides-de-camp de l'empereur Napoléon III, ont demandé à M. le ministre de la guerre l'autorisation de se rendre en Angleterre pour offrir leurs hommages au prince, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. M. le ministre leur a répondu, par une lettre privée, qu'il les priait de ne pas faire coïncider leur voyage à Chislehurst avec la manifestation projetée.

Le gouvernement n'entend pas s'opposer à ce que des hommes qui ont reçu des bienfaits personnels de Napoléon III, témoignent leur reconnaissance et leur sympathie à sa veuve et à son fils. Il veut seulement que, s'ils occupent des fonctions publiques, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre militaire, ils ne compromettent pas l'autorité dans une manifestation anti-gouvernementale.

Jeudi, a l'ouverture de la séance de l'Académie, M. Patin, secrétaire perpétuel, a annoncé qu'il avait reçu une nouvelle lettre de M. Ollivier, demandant à régulariser sa position au milieu des quarante. Selon M. Patin, sauf le discours qui n'a pas été prononcé, la situation de M. Ollivier étant celle de tous ses confrères, il y avait donc à considérer les incidents de la semaine dernière comme non avenus, et à laisser l'ex ministre s'asseoir dans son fauteuil.

MM. Cuvillier-Fleury et d'Haussonville ont appuyé la motion de M. Patin. On a été aux voix, et à la majorité il a été décidé, que M. Ollivier jouirait de tous ses droits d'académicien.

Nouvelles d'Espagne

Aucun engagement important n'a encore eu lieu, depuis la défaite de Moriones, entre les troupes du gouvernement espagnol et les forces carlistes, mais on s'attend chaque jour à la nouvelle d'une rencontre décisive.

Le maréchal Serrano, qui a pris en personne le commandement de l'armée du Nord, vient de recevoir tous les renforts qu'il avait réclamés à Madrid, et, de son côté, don Carlos vient d'envoyer l'ordre à tous ses commandants de détachements en Navarre et en Catalogne d'avoir à se porter en Biscaye pour prendre les troupes républicaines à revers.

Quant à Bilbao, cette ville, malgré tous les renseignements contraires, ne s'est pas encore rendue ; mais des incendies nouveaux, provoqués par le bombardement, s'y déclarent chaque jour. Son sort dépendra évidemment du résultat de la prochaine bataille.

Saint-Jean-de-Luz, 10 mars.

(Source républicaine).

Il n'y a pas de changement dans la position des deux armées hostiles. Des deux côtés on se prépare à la lutte décisive, de laquelle dépendra le sort de Bilbao. Le général Castello, qui commande Bilbao, a fait savoir qu'il luttera jusqu'à la dernière extrémité.

Madrid, 10 mars.

La *Gazette* annonce que le maréchal Serrano est toujours à Sommorostro. Le brigadier Delattre a poursuivi jusqu'au pont d'Alfarras, province d'Aragon, la bande de Tristany à qui il a fait 46 prisonniers et blessé 20 hommes. La bande de Villar est poursuivie de près dans la Nouvelle-Castille.

Hendaye, 11 mars.

Cabrera est arrivé au camp de Don Carlos, où il a assisté à une réunion de tous les généraux carlistes. Ses idées ont prévalu sur le plan à adopter pour la lutte suprême.

Madrid, 11 mars.

La *Gazette* publie des télégrammes du capitaine général de Valence et du gouverneur militaire d'Alicante, annonçant qu'un sanglant combat a eu lieu dimanche aux environs de Minglamilla, entre le brigadier Calleja et les bandes réunies de Palacios, Santes et Cucala. Les détails manquent sur cette affaire. La division du général Weyler est partie de Valence avec des renforts à la poursuite de ces bandes.

Madrid, 11 mars, 8 h. soir.

La colonne commandée par le général Calleja, forte de 2,900 hommes a battu hier à Minglamilla les bandes carlistes réunies sous les ordres de Santes et fortes de 9,000 hommes. Celles-ci ont perdu leurs positions, qui ont été occupées par l'armée, après avoir mis hors de combat un grand nombre de carlistes.

Rien de nouveau dans le Nord.— L'armée est dans le meilleur état.

Bourse de Paris.

Paris, 14 mars 1874

Rente 3 p. %	60,10
— 4 1/2 p. %	84,25
— 5 p. %.....	94,30
— 5 p. % emprunt 1872	94,35

Annonces

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

D'ORLÉANS A CHALONS

(Loi et décret du 16 février 1870)

Capital représenté par 20,000 actions libérées **10,000,000**
Subvention de l'Etat **24,374,800**

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

AUTORISÉE PAR DÉCISION MINISTÉRIELLE

Du 22 novembre 1873, à

32,000 Obligations de 500 francs

ÉMISES A 215 FRANCS

Avec jouissance d'intérêt du 1er janvier 1874.

Intérêt annuel : 15 francs

Payable par semestre, les 1er janvier et 1er juillet.

Remboursement à 500 francs

En 90 ans, par tirages au sort, à partir de 1880.

La première section de la ligne d'Orléans à Châlons, comprenant 157 kilomètres de Châlons à Sens, est ouverte à l'exploitation depuis le mois de mai 1873.

La deuxième section, de Sens à Montargis, 62 kilomètres, sera ouverte au mois d'août prochain.

La troisième section, de Montargis à Orléans, 70 kilomètres, sera ouverte dans les derniers mois de l'année courante.

CONDITION DE LA SOUSCRIPTION

Prix d'émission : 215 francs,

PAYABLE COMME SUIT :

25	francs en souscrivant.....	**25**	»
50	— à la répartition le 10 avril.	**50**	»
50	— le 10 mai 1874.....	**50**	»
50	— le 10 juin 1874.....	**50**	»
40	— le 10 juillet 1874, réduits par suite du coupon du 1er juillet reçu en déduction de paiement à.	**32**	**50**
215	fr. Somme nette à débourser.	**207**	**50**

En cas de libération intégrale à la répartition, l'escompte des versements, à raison de 6 0/0, donnera droit à une bonification de 1 55, qui réduira la somme à payer le 10 avril à 188 45, et le prix total de l'obligation à 205 95, coupon de juillet bonifié.

La libération intégrale donnera droit à la remise immédiate du titre définitif avec jouissance du 1er janvier 1874.

Ces conditions de prix et de jouissance représentent.

UN PLACEMENT A 7 1/4 0/0

sans tenir compte de la prime de remboursement résultant de l'amortissement à 500 fr.

En cas de retard de versement, les souscripteurs auront à bonifier l'intérêt à 6 0/0 l'an sur les versements en retard.

La Souscription sera ouverte les Mardi 24, Mercredi 25, Jeudi 26 mars 1874.

A LONDRES : Au **General Credit Discount Company** (Limited), 7, Lothbury E. C.

A PARIS : A la **Société des Dépôts et Comptes-courants,** 2, place de l'Opéra.

Et enfin dans toutes les gares de la Compagnie.

LA NATURE

Revue des Sciences

La nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiquess qui seront donnés en supplément, en sus de, 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. *La Nature* tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de *variétés* sur les merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Bureaux, 17, Place de l'Ecole de Médecine, Paris.

Sommaire du n° du 14 mars 1874.

Détails sur la mort des frères Siamois, par G. Tissandier. — Quetelet. — Un naturaliste en Floride. (Suite et fin). — Le pays des Geysers aux Etats-Unis, par J. Girard. — L'ascension du ballon *le Roi de Siam.* — Les crânes des races humaines fossiles, par Ch. Letort. — Le grand établissement hydraulique de Saint-Maur. — Les vampires du Jardin des Plantes, par L. Lhéritier. — La lithologie du fond de la mer, par F. Zurcher. — Les voies d'eau. — Chronique. — Bibliographie. — Académie des sciences, par S. Mennier. — Société météorologique de France.

Les pianos de PHILIPPE HERZ, neveu et Cie, PLEYEL, et autres facteurs renommés, sont loués à 12, 15 fr. par mois et au-dessus, chez J. ROUGET, rue St Pantaléon, 5, à Toulouse.

Grand abonnement à la lecture musicale.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés,
Le propriétair-gérant, A. Laytou.

AVIS

Le sieur BERGON, tailleur d'habits, rue des boulevards, à Cahors, a l'honneur de prévenir les pères de famille, qui ont leurs enfants au Lycée en qualité de pensionnaires, qu'il confectionnera pour leur compte le costume complet, y compris le képi, col et gants, au prix de 70 fr. pour la taille la plus élevée, et au prix de 60 fr., pour la taille moyenne et la petite. Prix du pantalon de toile 6 fr.

Il garantit la bonne exécution de ses ouvrages.

Il tient à la disposition de ses confrères, toutes les fournitures, en boutons, palmes, etc.

AVIS

Un homme marié, très instruit dans l'agriculture désirerait un emploi dans une propriété de quelque importance qu'elle soit et fournirait tous les renseignements désirables et même un cautionnement si on l'exigeait.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

la plus ancienne

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne.

S'adresser à MM. Garrigues et Cavaillé.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

L'ANNUAIRE DU LOT de 1874

Contenant le résumé des Conférences faites par M. DUBREUIL, sur l'entretien des vignobles du Lot.

Prix : 2 fr.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU Dr. PATISSON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèces. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. *J. Duc fils, à Cahors.*

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

(B. S. G. D. G.)

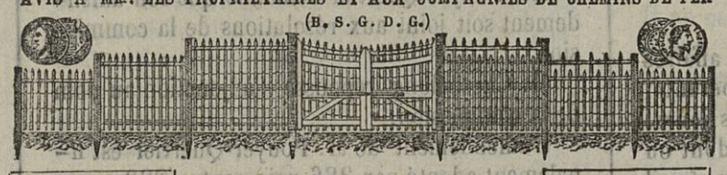

COMPTOIR A BORDEAUX Cours Napoléon, 132. — **CLOTURES DE LA GIRONDE** EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE — **USINE** au port de la Souys LA BASTIDE-BORDEAUX

CE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE.

PRIX : *Depuis 40 c. le mètre courant à 1 fr. 15 c., suivant la hauteur.* ÉCRIRE *franco*

Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc.

au prix de fabrique.

S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Breil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

BOUQUETS D'ÉGLISES. — BOUQUETS de FETES VOTIVES

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brassards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médaillons et Couronnes en metal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur.

Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur.

Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis.

Garnitures de fleurs pour modistes.

Grand dépôt de Couronnes immortelles.

Couronnement mortuaire à louer.

M. ALBERT, Mn Dentiste.

de Bordeaux, rue Sainte-Catherine, 53.

Connu avantageusement dans le Lot et la Gironde, sollicité par un grand nombre de clients, vient de créer à Cahors, boulevard Nord, en face l'établissement des Carmes, un cabinet de prothèse dentaire qu'il viendra visiter quatre fois par an : Dentier masticateur et pièces partielles. Orification, Ciment émaillé, imitant la dent naturelle. — Guérison instantanée des maux de dents les plus violents. — Opérations garanties — Prix modérés.

L'ouverture dudit cabinet est fixée du 10 mars courant jusqu'au 22.

AVIS.

Un homme capable et très sûr demande à gérer une propriété d'une certaine importance.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

1° Une vaste Maison rue St-André, à Cahors, composée d'Ecurie, Caves et Chais, au Rez-de-Chaussée ; de trois étages. La porte d'entrée donnant sur ladite rue, le tout en bon état ;

2° Une Vigne de 51 ares environ, bon rapport, située au lieu dit *Croix-de-Fer*, section de Labéraudie.

Le tout à un prix modéré.

S'adresser pour les renseignements à M. BONNET, agent d'affaires, à Cahors, ou à M. CAPDEVIELLE, qui en est le propriétaire.

Facilités pour le paiement.

Pharmacie DETHAN
Faub. Saint-Denis, 90, à Paris, et dans les princip. Pharmacies de France et de l'Etranger.

MALADIES de la GORGE DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE

PASTILLES DETHAN

au Chlorate de potasse

Spécifique contre les **Maux de Gorge**, les **Maladies de la Voix**, les **Angines**, les **Ulcérations** et les **Inflammations de la Bouche**, recommandé aux **Prédicateurs, Professeurs** et **Chanteurs.**

GOUVERNEMENT DU PÉROU

DREYFUS FRÈRES & Cie, DE PARIS

Seuls Concessionnaires du

GUANO DU PEROU

DREYFUS FRÈRES & Cie — GUANO DU PÉROU — Loi Congrès 11 nov. 1870 pour importation directe en Europe et Colonies. — GOUVERNEMENT DU PÉROU — DÉPOSÉ

DÉPOTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN,
Brest (Landerneau), chez M. Emile VINCENT.
Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS.
Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et Cie.
Havre, chez M. E. FICQUET.
La Rochelle, chez MM. d'ORBIGNY et FAUSTIN fils.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille et Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Cie
Melun, chez M. V. LE BARRE.
Nantes, chez MM. A. JAMONT et HUARD.
Paris, chez M. A. MOGENERON-DUPIN.
Saint-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

EDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, *membre de l'Institut; annotée par* M. ÉMILE MABILLE, *attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale;* M. EDWARD BARRY, *professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusques en 1790 par* M. ERNEST ROSCHACH, *correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs*

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1re partie du TOME Ier, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins ; — le TOME III, complet ; — la 1re partie du TOME IV, *Notes & Additions.*

Les compléments des TOMES I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé *franco* à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :

LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et mds de comestibles